

REUNION DU 28 AVRIL 2011 A 19 H 30

L'an deux mil onze, le vingt huit avril à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur RONGRAIS Max, Maire.

Etaient présents : MM. RONGRAIS Max, LETELLIER Eric, BELLENCONTRE Dominique, FRICHOT Pascal, MMES. HOMMET Madeleine, NORMAND Micheline, DESBARATS Martine et OUSSAGHIRI Nicole.

Etait absent excusé : M. LAROCHE Pierre.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 :

Monsieur Le Maire présente le Compte Administratif 2010 sous la présidence de Madame HOMMET Madeleine.

Section de Fonctionnement :

- Dépenses : 174 347,88 €
- Recettes : 200 035,13 €
Soit un excédent de 25 687,25 €

Section d'Investissement :

- Dépenses : 198 217,07 €
- Recettes : 195 062,33 €
Soit un déficit de 3 154,74 €

En Investissement, il a été réalisé :

- Le projet de réfection et d'agrandissement de la mairie.
- Le paiement des travaux de renforcement de réseau et d'éclairage public réalisés en 2009 par le SIEGE, route de Louversey.
- Les travaux de peinture extérieure de la salle polyvalente.
- Le remboursement et l'encaissement de la caution pour les locataires du Presbytère.

Pour 2010, le Compte Administratif de la commune présente un excédent total de 22 532,51 €

Le Compte Administratif 2010 est voté par les Membres du Conseil Municipal.

DELIBERATION N° 17/2011 CONCERNANT LE COMPTE DE GESTION ET LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2010 :

Après avoir pris connaissance du Compte de Gestion 2010 établi par le Trésorier de CONCHES-EN-OUCHES et considérant la conformité de ce compte avec le Compte Administratif 2010 ; le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Compte de Gestion de l'exercice 2010.

DELIBERATION N° 18/2011 CONCERNANT L’AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L’EXERCICE 2010 :

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le Compte Administratif, statuant sur l’affectation du résultat de fonctionnement de l’exercice 2010, constatant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 25 687,25 €

Décide d’affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L’EXERCICE	
- Résultat de l’exercice 2010 :	- 7 282,69 €
- Résultats antérieurs reportés :	+ 32 969,94 €
Résultat de fonctionnement à affecter	+ 25 687,25 €
<u>Solde d’exécution d’investissement :</u>	
- Déficit	- 3 154,74 €
<u>Solde des restes à réaliser d’investissement :</u>	
- Excédent de financement	+ 38 887,00 €
Besoin de financement	0,00 €
Affectation	+ 25 687,25 €
- Affectation en réserves en recettes d’investissement C/1068	0,00 €
- Report en recettes de fonctionnement C/002	+ 25 687,25 €

DELIBERATION N° 19/2011 CONCERNANT LA FIXATION DES TAUX D’IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L’ANNEE 2011 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité, décide de fixer les taux d’imposition des taxes directes locales pour l’année 2011, comme suit :

- Taxe d’habitation : 4,42 %
- Taxe foncière (bâti) : 2,17 %
- Taxe foncière (non bâti) : 5,08 %
- Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E.) : 7,39 %

PRESENTATION DE DEVIS POUR LES TRAVAUX DE PLOMBERIE A REALISER SUR L'ASSAINISSEMENT POUR LE LOGEMENT COMMUNAL ET LA SALLE DES FETES :

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal les devis relatifs aux travaux de plomberie à réaliser sur l'assainissement pour le logement communal et la salle des fêtes, qui sont les suivants :

- Entreprise LEGENDRE Philippe = 1 532,00 €H.T., 1 832,27 €T.T.C.
- Entreprise AUVRAY SECURITE NORMANDIE = 1 505,00 € H.T., 1 799,98 €T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir le devis de l'Entreprise LEGENDRE Philippe.

BUDGET PRIMITIF 2011 :

Monsieur Le Maire présente le Budget Primitif 2011.

La Section de Fonctionnement s'équilibre à 194 026 €

La Section d'Investissement s'équilibre à 185 124 €

En Investissement, il est prévu :

- Le paiement du solde des travaux de réfection et d'agrandissement de la mairie.
- Les travaux de voirie à réaliser par la Communauté de Communes du Pays de CONCHES, place de la Mairie et rue de Pommereuil.
- Les travaux de sécurité sur la RD 140.
- La construction d'un nouvel abribus, à l'intersection de la route de Collandres et de la rue des Pierrots.
- L'achat d'un jeu à ressort pour le terrain multisports
- Les travaux plomberie à réaliser sur l'assainissement pour le logement communal et la salle des fêtes.
- Le paiement des travaux de renforcement de réseau et d'éclairage public réalisés en 2010 par le SIEGE, rue de la mairie.
- L'encaissement de la subvention DGE pour le projet de réfection et d'agrandissement de la mairie.
- L'encaissement de la subvention attribuée par Monsieur NICOLAS Jean-Pierre au titre de la réserve parlementaire pour le projet de réfection et d'agrandissement de la mairie.
- L'encaissement de la subvention pour la construction d'un nouvel abribus.
- L'encaissement de la subvention pour les travaux de sécurité sur la RD 140.
- L'encaissement du produit de la vente du terrain jouxtant le presbytère.
- Le remboursement et l'encaissement de la caution pour les locataires du Presbytère.

Les Membres du Conseil Municipal votent le Budget Primitif 2011.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages sera réalisée du 9 mai au 25 juin 2011 sur un échantillon de 12 000 logements dont certains situés sur la commune.
- Demande de prêt d'un bâton de confrérie conservé dans l'église pour l'exposition organisée par le Musée du Terroir Normand de Conches du 04 juin au 25 septembre 2011.